

L' interrupteur de chauffage placé sur le tableau de commande ne remplace pas l'interrupteur mural exigé réglementairement. Avant l'opération de raccordement, vérifier que l'interrupteur mural est "ouvert".

Pour le raccordement, il y a lieu d'enlever le dessus de la chaudière (cette opération permet l'accès aux bornes de raccordement).

**La prise de terre prévue sur le bornier de raccordement doit être raccordée conformément aux prescriptions en vigueur.
La phase doit être raccordée impérativement au bornier en L.**

Pour le raccordement, il y a lieu de respecter les indications du schéma électrique (ci-dessous).

Le raccordement à un thermostat d'ambiance est prévu. Deux bornes à cet effet sont reliées d'origine par un pontet (D.G). Pour brancher le thermostat d'ambiance, retirer le pontet et raccorder à la place les deux fils venant du thermostat.

